

Lieu Espace départemental des Sports - 8bis rue Louis Thévenet - Lyon 4^e

Membres présents	Membres excusés	Membres absents
Eric Appelgren	Vincent Trinquier	
Emile Chevalier		
Sylvain Ferrière		
Karine Girod		
Frédéric Guerin		
Yves Guidot		
Annick Masset		
Cédric Rousset		
Marc Viallon		

Début 19h30

Déroulé du Comité Directeur

A. COMPOSITION DU BUREAU ET DEFINITION DES ROLES AU COMITE DIRECTEUR	1
1. Composition du Bureau.....	1
2. Rôles au sein du Comité Directeur.....	2
B. QUESTIONS DIVERSES	2
1. Règles de vies	2
2. Recrutement.....	2
3. Agenda	2
4. Remarques.....	3

A. Composition du bureau et définition des rôles au Comité Directeur

1. Composition du Bureau

Karine GIROD, présidente du Comité du Rhône – Métropole de Lyon, propose au Comité Directeur l'élection des personnes suivantes au Bureau :

- Emile CHEVALIER : Secrétaire Général ;
- Éric APPELGREN : Trésorier Général ;
- Cédric ROUSSET : Vice-président Métropole de Lyon.

Pas d'autres candidatures.

Le résultat de l'élection, au scrutin secret, par les membres du Comité Directeur sont les suivants :

- Candidatures adoptées à l'unanimité.

2. Rôles au sein du Comité Directeur

Emile CHEVALIER rappelle que les nouveaux statuts donnent un rôle prépondérant au Comité Directeur sur les points suivants :

- Proposer le montant des cotisations ;
- Fixer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ;
- Vérifier la conformité des décisions du Bureau avec celles prises en Assemblée Générale ;
- Contrôler les notes de frais ;
- Accéder à la comptabilité (hors données sociales confidentielles).

Le comité directeur peut formuler des recommandations au bureau. Il anime la réflexion et propose le plan de mandat de l'olympiade.

Les membres du Bureau sont disponibles pour répondre au Comité Directeur sur l'une de ces thématiques.

Par ailleurs, un pôle sportif et un pôle financier seront mis en place. Leur composition et leur mode de fonctionnement seront communiqués sous peu par le bureau.

B. Questions diverses

1. Règles de vies

Karine GIROD souhaite rappeler certaines règles de vies au sein du Comité Directeur :

- Respect de l'autre, la parole est libre. Les avis peuvent être différents mais ils sont tous les bienvenus ;
- Les élus ont les compétences les plus larges, ils sont responsables auprès des clubs qui les ont élus ;
- Les 10 élus se verront répartir un certain nombre de clubs auprès desquels ils représenteront le Comité (un élu ne pourra représenter son club). Le Bureau proposera cette répartition au Comité Directeur ;
- Impossibilité d'engager des frais au nom du Comité ;
- Pas de remboursement de frais, déduction fiscale sous formes de dons aux associations.

2. Recrutement

Le processus de recrutement pour le remplacement du poste de chargée de communication est lancé.

3. Agenda

Les prochaines réunions du Comité Directeur sont fixées au 09 janvier et au 10 avril.

L'Assemblée Générale est fixée au 04 septembre 2017.

4. Remarques

Frédéric GUERIN souhaite exprimer ses envies de participations dans les activités suivantes :

Sportif, Gestion des compétitions, Missions dans les collèges.

Frédéric GUERIN partage les envies de participations de Vincent TRINQUIER aux activités suivantes :

Développement, Sportif (Gestion des compétitions)

Frédéric GUERIN propose de communiquer sur les pratiques alternatives.

Fin à 22h35